28e ANNEE N° 2308 PARAIT LE SAMEDI 6 JANVIER 1912

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire, à l'Agence Havas, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0.30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Elections Sénatoriales

Avis aux Electeurs

Electeurs,

La loi prescrit que les sénateurs sont élus **au scrutin de liste**.

Les candidats se présentent cette année isolément, c'est **à vous** qu'il appartient de former une liste avec les deux noms que vous aurez choisis.

En conséquence vous devez écrire sur **un seul bulletin** les noms de vos deux candidats.

Gardez-vous de mettre dans l'urne deux bulletins ensemble. Un des deux au moins serait tenu pour nul et, si le cas était fréquent, il pourrait entraîner l'annulation de l'élection tout entière.

Nous sommes persuadés que, parmi les multiples candidats qui se présentent à nos suffrages, la majorité d'entre vous saura distinguer pour les envoyer siéger au Sénat, deux hommes de travail et d'énergie, bons républicains, fidèles serviteurs de la démocratie, prêts à ne reculer devant aucun effort pour défendre les intérêts et assurer le relèvement économique de notre beau département.

Vivent les Basses-Alpes !
Vive la République !

Un bon choix

Dès l'ouverture de la période électorale, après examen attentif des candidatures, il nous a paru que deux devraient particulièrement retenir notre attention, celles de MM. **Perchot** et **Malon**. Aussi, n'avons-nous pas hésité à les recommander à nos concitoyens, amis et ennemis, car nous avons jugé que c'était là, indépendamment de toute question politique, faire œuvre éminemment utile pour notre département.

Depuis lors, dans chacun de nos numéros, nous avons continué à prôner ces deux candidats **bien qu'il ne fut pas question entre eux de liste.** *Ce défaut d'entente est à notre avis, à tous égards regrettables, nous l'avons déjà dit, il y a trois semaines, et nous ne pouvons qu'y insister. Mais nous devons nous incliner devant la volonté bien arrêtée de nos candidats.*

Cependant, nous constatons avec joie que nos sentiments pour MM. Perchot et Malon sont aujourd'hui partagés par la majorité des électeurs, non seulement de notre arrondissement, mais du département entier. Les renseignements qui nous parviennent de tous côtés, nous montrent, en effet, que les candidatures de nos amis gagnent chaque jour du terrain et que, malgré l'hostilité ouverte ou les manœuvres louches de certains concurrents et agents électoraux, ils réuniront une imposante majorité dimanche prochain, et qu'il ne sera pas besoin de plusieurs tours de scrutin pour assurer leur élection.

Quelle joie pour tout bon Bas-Alpin ! Nous aurons au Sénat deux représentants dont la science, le talent, l'autorité et le dévouement sont universellement connus. Nous verrons enfin s'ouvrir pour notre département une ère de prospérité, grâce à la mise en valeur de nos richesses naturelles et des mesures prises pour leur exploitation.

C'est pourquoi, nous faisons appel de tout notre cœur à nos concitoyens électeurs, et nous leur crions « aux urnes, dimanche, et sans hésitation pour nos véritables et sincères amis, MM. **Perchot** et **Malon**.

Nos futurs Autobus

Une lettre de la maison de Dion-Bouton à M. Perchot

Nous avons dit à quel point M. Perchot se préoccupait du développement des transports automobiles qui doivent rendre tant de services aux populations qui ne sont pas desservies par le chemin de fer.

Afin de hâter l'établissement des lignes projetées, le député de Castellane avait fait une démarche auprès de la maison de Dion-Bouton. Il en a reçu la réponse suivante :

Puteaux le 29 décembre 1911

Monsieur le Député,

Nous avons l'honneur de vous confirmer notre conversation, concernant l'établissement de services automobiles, dans les Basses Alpes.

Nous sommes disposés à étudier, et, le cas échéant, à nous intéresser à la constitution d'une Société anonyme destinée à établir des services automobiles dans les Basses-Alpes, avec subvention départementale, et a fournir les voitures nécessaires.

Cette affaire nous intéresse au plus haut point, et nous serions heureux si elle pouvait aboutir rapidement.

Veuillez agréer, etc.,

Etablissements de Dion-Bouton
Par délégation :
DE DION.

Il y a donc tout lieu d'espérer que, grâce à l'activité déployée par M. Perchot, la mise en circulation graduelle d'un réseau d'autobus viendra apporter une amélioration sensible à l'outillage économique encore si défectueux de notre département.

RECTIFICATION

M. J.-B Malon, candidat aux élections sénatoriales nous prie d'insérer la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

L'*Echo de l'Ubaye*, journal de M. Guyot de Villeneuve, passant en revue les candidats aux élections sénatoriales, me donne le titre de vénérable de la Loge de St-Auban. Il ajoute que je fais liste commune avec le député de Castellane, M. Perchot, et que « le ménage Malon Perchot se présente sous le haut patronage de M. Reinach. »

C'est la manière habituelle de l'*Echo de l'Ubaye* de servir à ses lecteurs des inexactitudes voulues.

En réalité :

1° Je ne suis pas, je n'ai jamais été vénérable de la Loge de St-Auban.

2° M. Perchot et moi, nous ne faisons pas de liste, ainsi que le savent les électeurs sénatoriaux par les bulletins qu'ils ont reçus

3° Je me présente sous le "haut patronage" des 135 électeurs républicains qui m'ont accordé leur confiance dans la dernière élection sénatoriale.

Veuillez agréer, etc.,

J.-B. MALON.

TRIBUNE LIBRE

En réponse à la lettre ouverte adressée à M. Rubaudo, parue dans le « Sisteron-Journal » du 30 décembre, M. Yves Guyot a adressé la lettre suivante :

Paris, 31 décembre 1911.

Mon cher ancien Conseiller général,

« Je n'ai eu qu'un rapport avec la Tunisie : j'y ai fait installer le système de propriété foncière imité de *l'act Towens*, qui a été une des causes économiques du développement de la Tunisie. Je n'en ai recueilli d'autre satisfaction que la conviction d'avoir été utile à ce pays.

Je voudrais bien savoir en quoi et comment j'ai pillé la République. Je n'ai jamais rien demandé ; à plus forte raison n'ai-je rien obtenu, pour moi personnellement, des divers gouvernements qui se sont succédés depuis 1870.

Mais du moment que pour M. Rubaudo, M. Joly représente la vertu, il est tout naturel que je fasse partie de la sinistre bande des exploiteurs du régime. »

YVES GUYOT.

ÉVASIONS D'ALLEMAGNE

Le capitaine Lux vient de brûler la politesse aux autorités allemandes et de quitter assez cavalièrement la forteresse de Glatz, où il devait séjourner six ans. Six ans, c'est un peu long. Et il a pris la clef des champs, gagné l'Italie par l'Autriche, si bien que le voici, depuis quelques jours, libre de ses mouvements et heureux d'apporter à sa famille, à Paris, ses vœux du nouvel an. Cela ne manque pas d'esprit.

Il y a d'autres évasions mémorables... Il y en eut beaucoup, durant la guerre de 1871, comme celles du général Saussier et de Paul Déroulède.

Le jeune colonel Saussier était captif à Graudenz. Pendant une des courtes promenades qu'on lui permettait à l'intérieur de la forteresse il disparaît. On le croit rentré dans son cachot ; on y court ; on voit dans la couchette, blotti sous la couverture, quelque chose comme une forme humaine allongée. C'est le prisonnier qui dort, assurément. Et l'on s'en va sans plus d'inquiétude. Tandis que son traversin le remplaçait de si bonne façon, Saussier s'était caché dans un coin de la forteresse. La nuit venue, il se déguise, en compagnie de son ordonnance, un brave Alsacien du nom de Kœnig. Et voilà nos deux hommes qui prennent la clef des champs, gagnent la frontière russe, assez proche, et arrivent sans trop d'encombre à Varsovie, où ils trouvent l'argent nécessaire pour rentrer en France par l'Autriche et l'Italie.

L'évasion de Déroulède, emprisonné à Breslau, s'est accomplie

© VILLE DE SISTERON

dans des circonstances particulièrement dramatiques. Il s'échappa, déguisé en juif polonais, avec la longue houppelande, le bonnet d'astrakan et les lunettes ; après avoir pris un train se dirigeant sur la frontière de Bohème, il descendit à l'une des dernières stations et voulut faire à pied le reste de la route afin d'éviter tout interrogatoire dangereux ; enfin menacé d'être trahi par un paysan qu'il avait grassement payé pour le guider, il dut menacer l'homme de son couteau et le contraindre ainsi à l'accompagner jusque hors du territoire allemand.

On peut citer encore le futur général de Négrier, qui sortit de Metz à cheval et en uniforme, non sans casser la tête à un allemand qui voulait l'arrêter ; et enfin un grand nombre d'énergiques officiers que l'on retrouvera plus tard dans les cadres de l'état major général : Giovanninelli, Tramond, d'Armagnac, de Gislain, Cuny, du Bessol, Derroja, Varaigne, Besson, du Moriez, des Plas, Davignon, Zédé, Pittié, d'Ivoley, de Billy, Ambrozini, Lanes, Oudard et combien d'autres, qui continuèrent le bon combat sous Paris ou aux armées de la Loire, du Nord et de l'Est.

Le capitaine Lux recommence ces exploits. Il y a une vieille et naïve chanson qui dit : « Et les Français seront toujours Français. »

Chronique Locale

SISTERON

Jour de l'An. — Favorisées par un beau temps, les fêtes du premier de l'an ont été très animées et joyeusement célébrées dans notre ville. Le bal du Cercle et le cinéma « Le Rêve » obtinrent un brillant succès.

Le soleil radieux que nous possédons depuis quelques jours, ne paraît pas vouloir disparaître sous les flocons de neige, ce qui nous promet encore quelques belles journées.

Au Tribunal. — M. Roman, président de notre Tribunal, a été promu de la 4e à la 3e classe. Nos félicitations.

Brevet cycliste militaire. — Dimanche, 14 janvier, l'*Union Vélocipédiste de France* verra courir sur le parcours Manosque-Sisteron et retour (100 kilomètres) une épreuve pour l'obtention du Brevet cycliste militaire.

Le contrôle du virage, assuré par les soins du *Sisteron-Vélo*, sera établi Avenue de la Gare, Café du Cours.

Cette épreuve ne comporte, pour les candidats au brevet, que l'obligation de terminer le parcours à une moyenne minimum de 15 kilomètres à l'heure.

Ajoutons que le Brevet cycliste militaire de l'U.V.F. étant une épreuve officielle, les titulaires ont, à leur arrivée au régiment, la facilité de pouvoir occuper l'emploi de vélocipédiste,

Nous engageons les futurs militaires à participer à cette épreuve annuelle.

Les engagements gratuits sont reçus chez M. Paul Martin, chef délégué de l'U.V.F., à Manosque, ou au siège du *Sisteron-Vélo* pour tous renseignements.

Conférence. — Pris d'un zèle auquel les électeurs de Sisteron n'étaient guère habitués, le citoyen-député Joly, a donné, mercredi soir, dans la maison commune, une conférence qui n'a réunit qu'une trentaine d'électeurs sur 1200 que compte la ville.

Devant cet auditoire, peu nombreux mais respectueux de la liberté de parole, le conférencier a pendant une heure parlé sur les élections de Sartène, la liberté du vote, et sur les retraites ouvrières, mais pas un mot n'a été dit sur le canal de Ventavon, ni sur les barrages qui sont projetés le long de la Durance et en général, sur le malaise dont souffre l'arrondissement.

Mentionnons la présence d'un seul délégué sénatorial sur neuf. C'est maigre. Vraiment si les 418 électeurs sénatoriaux ne répondent pas mieux à son appel, dimanche prochain, M. Joly, ne sera encore le sénateur de demain.

Aucun ordre du jour n'a été tiré de la poche.

A nos abonnés. — Nos abonnés dont l'abonnement expire fin décembre sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Bal du « Sisteron-Vélo ». — Comme les années précédentes, le *Sisteron-Vélo* offrira à ses membres honoraires son bal annuel, le 28 janvier au Casino.

St-VINCENT-s-JABRON

Mutation. — M. Martin, notre percepteur, nous quitte pour aller à Caderousse (Vaucluse). Nous le félicitons de son avancement et nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

M. Tourrier, adjudant d'infanterie à Lyon, est nommé percepteur ici et nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Orgebet (Ariège), 2 avril 1911. J'atteste avoir employé les Pilules Suisses contre la *constipation*. Elles m'ont fait beaucoup de bien. Forbin (Sig. lég.)

Assurance contre la Maladie

Les personnes qui ont les bronches et les poumons faibles s'assurent, en quelque sorte, contre la maladie en faisant usage de la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce merveilleux médicamment prévient toute aggration, calme intantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras 139, Bd Magenta, à Paris

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

FÊTES SPORTIVES A CHAMONIX

D'après les dernières nouvelles reçues de Chamonix, la neige tombe abondamment ; les pistes de luges, de bobsleighs, etc, sont prêtes et le pays du Mont Blanc commence à recevoir ses visiteurs. La saison s'annonce comme devant être particulièrement favorable aux sports d'hiver qui comporteront cette année un attrait de plus : le IVme concours international de Ski, organisé, sous la Présidence d'honneur de Monsieur le Ministre de la Guerre, du 3 au 7 février 1912, par le Club Alpin Français, qui depuis longtemps a pris l'initiative des sports d'hiver dans nos régions montagneuses.

L'Armée Française sera représentée par de nombreuses équipes qui disputeront fraternellement de pacifiques lauriers aux équipes des armées étrangères conviées, comme d'usage, aux épreuves internationales.

Rappelons à ce propos que la Cie P.-L-M met à la disposition du public des bitlets d'aller et retour spéciaux à prix réduits et qu'un train express de nuit, composé de lits-salons et de voitures de 1re et de 2e classes chauffées à la vapeur, sera mis en marche au départ de Paris à dater du 22 décembre 1911 jusqu'au 11 février 1912.

L'AGENDA P.-L.-M. 1912

L'Agenda P.L.M. de 1912 vient de paraître et nous pouvons lui prédire le même succès que son devancier de 1911.

Luxueusement édité, ce volume de 300 pages contient un grand nombre de renseignements précieux pour les voyageurs et pour les touristes. Orné de 300 illustrations signées Willette, Léandre, Henriot, Cappiello et d'une fort jolie série de cartes détachables, il comprend en outre une partie littéraire tout à fait remarquable, composée d'articles et de nouvelles de Jean Aicard, René Bazin, Maurice Donnay, Henri Bordeaux, G. Casella, H. Kistemaeckers, Frantz Reichel et Pierre Wolff

Il est en vente au prix de 1 fr.50 dans les bureaux de renseignements et dans les bibliothèques des principales gares de la Compagnie P.L.M., ainsi qu'au Bon Marché, au Louvre et au Printemps à Paris, et aux Cordeliers à Lyon.

On peut aussi le debander par lettre au Service de la Publicité P.L.M., 20 boulevard Diderot à Paris, au pris de 2 francs (mandat poste ou timbres) pour la France, et 2 fr. 45 (mandat poste international) pour l'étranger.

La Compagnie P.L.M. a l'honneur d'informer le Public que le service des trains sera complètement suspendu entre Les Tines et Vallorcine du 1r Novembre 1911 au 30 Avril 1912 inclus, et que le service des marchandises sera suspendu entre Le Fayet-Saint-Gervais et Les Tines du 1r Décembre 1911 au 15 mars 1912 inclus.

Pendant la période du 1r Décembre 1911 au 15 Mars 1912, la gare du Fayet Saint continuera à assurer, au moyen d'un service de réexpédition par voie de terre, l'acheminement des marchandises de petite vitesse adressées à domicile ou Bureau restant à Chamonix.

A nos lecteurs

Nous venons de recevoir la 17e édition de l'**Annuaire-Almanach illustré des Hautes-Alpes et Basses-Alpes (partie)** — 600 pages de texte — qui paraît à point pour que nos lecteurs se la procurent au début de l'année nouvelle.

Cette édition encore plus complete que la précédente est indispensable à tous les commerçants et industriels, à tous les fonctionnaires, aux agriculteurs, aux touristes, aux rentiers, aux propriétaires, aux dames qui font des visites.

C'est le livre de chevet que tout haut et bas-alpin doit acheter au plus tôt moyennant la modiqué somme de 1 franc chez M. CLERGUE, libraire à Sisteron.

AUX BUVEURS DE VICHY

Plus une eau est fraiche, mieux elle agit

VICHY GÉNÉREUSE est expédiée fco gare, en France, 30 fr. caisse 50 bouteilles, contre mandat à Cie Gdes Sources Vichy-Généreuse, 265 av. de Nîmes, à Vichy.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinant au lit Écrire Maison Burot, No , Nantes.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons démangeaisons, bronchites chroniques, maladie de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qui l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. Vincent 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis, franco et par courrier et enverra les indications demandées.

POUR FAIRE PONDRE les POULES tous les jours MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver **2.500 ŒUFS** *par an pour 10 poules* Demandez GRATIS et FRANCO **Notice** donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'*éviter* ainsi que de *guérir* toutes les *maladies des poules*. Ecr. COMPTOIR D'AVICULTUR. PRÉMONT (Aisne)

ÉTUDE
de
Me Frédéric-Adrien BERENGUIER
Notaire à Aubignosc.
Canton de Volonne (Basses-Alpes)

PURGE
d'Hypothèques légales

Suivant contrat passé devant Me BERENGUIER, notaire à Aubignosc, le **trente décembre** mil neuf cent onze.

Monsieur IMBERT Léon, propriétaire, négociant demeurant à Peipin, a acquis de M. GUIGUES François-Bénoit, demeurant et domicilié à Peipin, tout un **corps de bâtiment** se composant d'une écurie, d'un grenier à foin et d'une loge à cochons, dite le Crouttau, situé dans l'enceinte du village de **Peipin**, au quartier de la Fontaine.

Copie collationnée de ce contrat de vente a été déposé au Greffe du Tribunal civil de Sisteron et l'acte de dépôt sera signifié à Monsieur le Procureur de la République près le dit tribunal.

Et à Madame Zoé BURLE, épouse du vendeur, demeurant et domiciliée à Peipin.

La présente insertion a lieu à l'effet de purger les immeubles vendus de toutes hypothèques occultes, légales, connues et inconnues qui peuvent les grever.

A défaut d'inscription dans les délais de la loi, les dits immeubles vendus en seront affranchis.

Pour extrait :

BERENGUIER.

Etude de Me PIERRE BOREL
Licencié en Droit, Notaire
Rue du Jalet
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

PURGE
d'Hypothèques Légales

Aux termes d'une adjudication reçue par Me BOREL, notaire soussigné, le dix décembre mil-neuf-cent onze, transcrite, et d'un acte de vente reçu par le même notaire le sept décembre mil-neuf-cent-onze, également transcrite, Monsieur Antoine **Lombard** négociant à Marseille a vendu :

1° A Monsieur Séverin **Esclangon**, cafetier à Sisteron, une **maison** sise à Sisteron, rue Saunerie, avec le matériel de café s'y trouvant renfermé,

2° A Monsieur **Entressangle**, négociant à Sisteron, une petite **propriété** en nature de jardin, sise à Sisteron, quartier de la Beaume.

Une copie collationnée de ces contrats a été déposée au greffe du Tribunal de Sisteron et l'acte de dépot sera signifié à Monsieur le Procureur de la République de Sisteron, à Madame Magdeleine-Marie-Elisabeth **Vieux** épouse de Monsieur **Lombard**.

La présente insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toutes hypothèques légales occultes, connues ou inconnues qui peuvent les grever. A défaut d'inscription dans les délais légaux lesdits immeubles vendus en seront affranchis.

Pour extrait :

P. BOREL.

UN PRÊTRE dans un but charitable offre de faire connaître gratuitement recette infaillible pour guérir rapidement et radicalement Epilepsie, Maladies du Système nerveux, Neurasthenie. Ecrire à l'Abbé LAURET, Curé d'Ervauville (Loiret)

© VILLE DE SISTERON

ÉTUDE
de
Me Martial MASSOT, notaire
à la Motte-du-Cire (B.-A.)

A VENDRE
aux Enchères Publiques et Volontaires

Le **dimanche quatorze Janvier** mil-neuf-cent-onze à **deux** heures du soir à la mairie du **Caire.**

1. **Un corps de Domaine** au Caire, au quartier de Vermeil, dépendant de la succession de Monsieur Noël-Pierre Martin (non ce compris une blâche au quartier des Escourts.

Mise à prix : **Quinze cents** frs. ci..... **1500** francs.

2. **Tous les capitaux** de bestiaux et autres garnissant le domaine et dont le détail sera donné le jour de l'adjudication ainsi que la mise à prix.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Martial **Masot**, notaire, rédacteur du cahier de charges.

Martia MASSOT.

HUILE D'OLIVE
Nouvelle Récite

Vierge extra fruitée 1 fr. 80 le litre
De table, 1re qualité 1 fr. 60 le litre
De friture (garantie sans goût) 1 fr. 15 le litre

Rendu franco-gare à partir de 10 kilogs.

J. MONTAGNIER, propétaire-fabricant
MANOSQUE (Basse-Alpes)

Chemins de fer de Paris Lyon-Méditerranée

Fêtes de Noël et du Jour de l'An
Tir aux pigeons ⊕ Monaco

Billets d'aller et retour de 1re et de 2e classes
à prix réduit
de Valence et Avignon pour Cannes, Nice, Monaco, Monte Carlo et Menton
délivrés du 19 au 31 décembre 1911

Ces billets sont valables 10 jours (dimanches et fêtes compris) ; leur validité peut être prolongée une ou deux fois de 10 jours (dimanches et fêtes compris) moyennant le paiement, pour chaque prolongation d'un supplément de 10 0/0. — Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

De Valence à Nice, via Marseille : 1re cl. 78 fr. 80, 2e cl. 56 fr. 75 ; Avignon à Nice, via Marseille, 1re cl. 57 fr. 5, 2e cl. 41 fr. 75.

A LOUER

Un Pré, situé au Ban de Leydet.

S'adresser au bureau du Journal.

A vendre à l'Amiable
UNE PROPRIETE

sise au quartier de Beulieu, touchant Mme de Laydet et route Nationale, d'une contenance de 350 cannes environ ; comprenant : bastidon en bon état avec citerne à eau potable, vigne et arbres fruitiers

Pour renseignements s'adresser au bureau du journal

A VENDRE
UNE MAISON

située à la plus basse Coste, composée de cave, écurie, trois pièces et grenier au dessus.

S'adresser pour renseignements au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. B. MICHEL, négociant en fers, crépins et machines agricoles, rue Droite 35, informe sa nombreuse clientèle que par suite d'agrandissement ses magasins et entrepôts seront transférés à partir du 1er janvier prochain Rue de Provence N° 10.

LA VIE HEUREUSE

Le caractère particulier « des numéros de Noël », c'est que le plus souvent, rien n'y rappelle la grande fête chère à tous les cœurs ! elle est, au contraire, magnifiquement célébrée dans le numéro de **Noël** de la VIE HEUREUSE. C'est son originalité de mériter vraiment ce beau titre. Trois contes merveilleux y évoquent la sublime nuit symbolique. Deux sont pour les enfants : l'un d'une charmante poésie, est admirablement illustré par Cecil O'Neil ; l'autre, d'une délicate fantaisie, est de Franc Nohain, illustré par Strimpl. Le troisième, signé Gaston Chérau, paraîtra à tous un chef-d'œuvre d'émotion L'art et l'actualité ont ainsi leur place dans le numéro de Noël de la VIE HEUREUSE.

Une nouvelle délicate de René Boylesve est illustrée par Suzanne Auffrai de spirituelles illustrations Louis XV en couleurs ; de pittoresques compositions de Cecil Aldin, également en couleurs, y mettent en scène les épisodes, aujourd'hui à la mode, de l'œuvre de Dikens ; à la gaieté d'une comédie de Jehan et Henri Bouvelet s'ajoute l'humour des dessins de Carlègle ; enfin de splendides reproductions en couleurs de Gavarni, Peters, des illustrations des maîtres contemporains, Besnerd, Brissaud, Cancaret, Gaston La Touche, Ménard, y accompagnent de poétiques ou spirituelles chroniques d'Henru Bidou, d'Albert Olament, cte.

Un concours de la plus curieuse actualité, dix planches commentant la grâce du geste, quatre superbes hors texte et unne couverture d'Abel Faivre, achèvent de faire de ce numéro de Noël le plus précieusement traditionnel, le plus littéraire, le plus artistique de tous.

Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes.

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement les **Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczemas**, toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, **Epilepsie, Neurasthenie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes.** Ecrire à l'Abbé LAURET, Curé d'Ervauville (*Loiret*).

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,

DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU TRAITEMENT

Il est profondément douloureux de songer à cette partie de notre pauvre humanité, celle qui est affligée de cette triste infirmité appelée hernie Mais il est plus pénible encore de constater combien tous ces braves gens sont soignés d'une façon déplorable. Les uns martyrisés, écorchés à vif par de véritables instruments de torture ; les autres, atteints d'abord de pointes de hernies, voient leurs infirmités se développer glisser sous le bandage et enfin descendre dans le scrotum.

Pourquoi continuer ainsi, pourquoi n'appelez vous pas à votre aide cet homme de science qui a consacré la moitié de son existence à l'étude des hernies et à chercher le remède pour les combattre. Vous connaissez tous cet homme : c'est le renommé spécialiste M. GLASER, de Paris. C'est lui l'innovateur d'un nouvel appareil pour le traitement des hernies, 100 fois plus efficace que ceux existant à ce jour. Le trop gênant sous-cuisse est supprimé, de l'appareil qui se porte jour et nuit sans gêne ni interruption de travail ; il est le plus solide et est à la portée de toutes les bourses. Pourquoi alors continuez vous à vous servir de ces mauvais bandages puisque vous pouvez vous procurer l'appareil de M. Glaser, si doux et dont la supériorité a été reconnue par les sommités médicales. Les hernies les plus tenaces s'inclinent et s'effacent devant son imposante efficacité.

Nous dirons simplement à nos lecteurs et lectrices de ne pas confondre la haute science de M. Glaser avec certains imitateurs et prétendus guérisseurs n'ayant aucune compétence en matière de hernies.

Dédaignez ces simples marchands, commis-voyageurs, justes bons à vendre un objet de peu de valeur à des prix formidables.

N'achetez plus de bandages avant d'avoir fait une visite à M. Glaser dont le dévouement est si hautement reconnu.

M. Glaser, lui même, recevra hommes, femmes et enfants atteints de hernies, efforts et descentes, de 8 heures du matin à 4 heures du soir à :

Gap, les 13 et 14 janvier, Hôtel des Négociants ;
Digne, les 15 et 16, Hôtel Boyer-Mistre ;
SISTERON, le 17, Hôtel des Acacias.

La brochure explicative est envoyée franco sur demande adressée à M. GLASER, Boulevard Sébastopol, 38, Paris.
Maison principale à Courbevoie.

Pour ESTOMAC, INTESTINS, DIABÈTE
Buvez VICHY-GÉNÉREUSE
Agit où d'autres eaux de Vichy échouent

MESDAMES
Si vous êtes inquiètes pour vos époques douloureuses, irrégularités, retards ou suppressions, écrivez en confiance à C. LACROIX, O. ✠, Pharmien Spécialiste, 39, Rue Neuve, à LILLE, qui vous enverra tous renseignements demandés (8e ANNÉE).

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN
Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
Teintures. — Peintures — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

Cyclistes...
NE PAYEZ PAS
UNE ENVELOPPE VÉLO QUELCONQUE
DE 14 A 20 FRANCS
QUAND
L'ENVELOPPE A TRINGLES
MICHELIN
SE TROUVE CHEZ TOUS LES BONS AGENTS
ET NE SE VEND QUE
DIX FRANCS
MICHELIN NE FABRIQUE QU'UNE SEULE QUALITÉ

Bulletin Financier

Le marché est très ferme dans son ensemble.

Le 3 0/0 français est lourd à 94.40.

Fonds d'Etats étrangers irréguliers ; Extérieure 95.85 ; Turc 90.40 ; Russe 5 0/0 1906 104.80.

Les Etablissements de Crédit sont fermes et assez activement traités ; Banque de Paris 1783 ; Comptoir d'escompte 940 ; Société Générale 820 ; Banque Franco Américaine 500 ; Banque di Roma 114. Les banques mexicaines sont en reprise.

Valeurs de tractions soutenues ; Métro 690, Nord Sud 281.

Le compartiment cuprifère est ferme : Rio 1866.

Valeurs diamantifères et mines d'or sud-africaines calmes.

Parmi les titres de pétrole la Franco Wyoming cote 41.

NOVEL,
42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

Vient de paraître :
L'AGENDA GALLIA
:: :: PRATIQUE :: ::
ÉLÉGANT :: SOLIDE
Le Mieux Documenté

Son Format : 35×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer

PRIX : 2 FR. 75

Chez tous les Libraires
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

VIENT DE PARAITRE
ALMANACH HACHETTE
1912
Le livre que chacun doit avoir sur sa table
1 FR. 50 NET

INNOVATIONS
Jeux - Aviation - Sports

80 Billets de Théâtre
A PRIX DE FAVEUR
Valables dans 54 Villes
10 Concours - 9570 fr. de Prix

CARTES DE VISITE ET ENVELOPPES
nombreux choix de modèles
Imprimerie Pascal Lieutier, place de la Mairie, Sisteron.

ROYAL WINDSOR
LE CELÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. Envoi franco du prospectus sur demande. Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

ANGINES - LARYNGITES - GRIPPES
Influenza, Bronchites, Tuberculose, Asthme
guérison rapide et assurée par le
"PULVEOL"
qui s'emploie en
Inhalations, Gargarisme, Vaporisations
— **EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES** —

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER.

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

François JOURDAN succesr de H. Martel

Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

POUR 13 fr. 50 L'ENVELOPPE A TRINCLE

DUNLOP VÉRITABLE

Garantie UN AN

EST EN VENTE chez tous les Agents de Cycles.

ÉCONOMIE SÉCURITÉ

ÉCLAIREZ-VOUS à l'Incandescence au Pétrole Système KITSON

B. R. C. 67, Boul. de Charonne PARIS

à l'Acétylène IDÉAL par les Comprimés DELTA

SANS ODEUR PROPRE

L'Eau du Sahel

est une **Eau de Beauté incomparable** absolument inoffensive, **Elle remplace avantageusement** les Crêmes et Laits de Toilette et la Poudre de Riz.

SOUVERAINE contre les affections légères de la peau, L'EAU DU SAHEL donne au visage un teint velouté et lui procure une fraicheur bien agréable.

M. DORIER & Cie - Marseille - Fabricants

Se trouve : chez les coiffeurs, parfumeurs et dans toute maison vendant de la Parfumerie.

PLACEMENTS D'ARGENT A REVENUS MENSUELS en Reports et en Comptes-Courants à intérêts fixes

PAS DE JEU. — PAS DE SPÉCULATION. — CAPITAUX GARANTIS ET INALIÉNABLES

S'Adresser pour tous les Renseignements à la BANQUE MOBILIÈRE DE CRÉDIT, 5, rue de Chantilly, à Paris.

ÉPARGNE ET FORTUNE Revue donnant tous les Tirages Financiers d'après les Listes officielles. Service Gratuit d'Essai pendant 3 mois. Il suffit d'envoyer sa carte de visite affranchie à 0 fr. 05. Même adresse que ci-dessus.

EAU DE TABLE MINERALE NATURELLE DE

SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

TONIQUE, DIGESTIVE

Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :

à SISTERON : chez M. CHAUVIN Louis, épicier ;
à MANOSQUE : chez MM. TURIN et JOURDAN, limonadiers.
à MARSEILLE chez MM. MEYNADIER et Cie, rue de la République, 39.
Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. Laurent OLLIVIER, place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER 21, Place de la Mairie, SISTERON, Basses-Alpes

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON